



Réf : CC/CP (14) 01

Nouvelle présidence de la CCNR

Strasbourg, le 15.01.201 - La Commission Centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) a l'honneur de vous informer que les Pays-Bas assureront la présidence de la CCNR pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015 et que

Madame Brigit GIJSBERS

Directeur des Affaires maritimes
au Ministère de l'infrastructure et de l'environnement
des Pays-Bas
Chef de la Délégation néerlandaise auprès de la CCNR

exercera la fonction de Présidente.

Durant cette même période, la Suisse assurera la vice-présidence de la CCNR et

Monsieur Reto DÜRLER

Directeur de l'Office de navigation maritime
de la Confédération Helvétique (ou Suisse)
Chef de la délégation suisse auprès de la CCNR

exercera la fonction de Vice-Président.

A propos de la CCNR (www.ccr-zkr.org)

La Commission Centrale est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour la navigation du Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, c'est l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement qui dirigent de ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la Commission centrale concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission Européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.

Contact

Secrétariat de la CCNR
Palais du Rhin
2, Place de la République
F-67082 Strasbourg
+33 (0)3 88 52 20 10 / ccnr@ccr-zkr.org